



Régionale d'élevage Le Cailar

Le 25 Mai 2024





Régionale d'élevage

Exposition sans attribution de CACS
Les résultats seront pris en compte pour la grille de sélection

LE CAILAR

13 Avril 2025

Organisée par le
Club Français de l'Eurasier
Affilié à la Société Centrale Canine

Jury pressenti :
Mr Jean Claude Klein

Placée sous le haut patronage de
Monsieur Alexandre BALZER
Président de la Société Centrale Canine

et

Monsieur Guy Pascal
Président de l'Association Canine Territoriale du Languedoc-Roussillon

EXTRAIT DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES EXPOSITIONS NATIONALES

ARRIVEE ET JUGEMENTS : L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 9h00. Les jugements commenceront à partir de 10h00

AFFICHAGE : Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm sur 35 cm, le nom et l'adresse de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce des portées à vendre. Toute distribution de prospectus, quels qu'ils soient, est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

Il est interdit de faire signer une pétition de quelque objet que ce soit sans l'accord du Président de la société organisatrice.

SERVICE VÉTÉRINAIRE : Le service vétérinaire sera assuré par un Docteur Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi des chiens, tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus **d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.**

ANNULLATION : En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendante de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS : Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines et celles qui appartiennent à une association non affiliée à la SCC.

Sont admis à l'exposition tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI.

Seront refusés :

a) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique.

b) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes "Lot Reproducteurs" et "Lot d'Élevage", ou en cas d'erreur de transcription de l'organisateur

L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes individuelles est interdit.

En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du premier chien est indiqué catalogue compris.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS :

ATTENTION : Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la feuille d'engagement sera inscrit d'office, suivant son âge, dans l'une des classes ci-dessous :

CLASSE OUVERTE : Pour les sujets ayant atteint l'âge minimum de 15 mois au jour de l'exposition.

CLASSE CHAMPION : Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions de Beauté Nationaux des pays membres de la FCI et Champions Internationaux de la FCI, âgés de 15 mois minimum au jour de l'exposition (joindre la copie de l'homologation qui doit être antérieure à la date de clôture des engagements)

CLASSE INTERMÉDIAIRE : de 15 à 24 mois au jour de l'exposition.

CLASSE JEUNE : de 9 à 18 mois au jour de l'exposition. **CLASSE PUPPY :** de 6 à 9 mois au jour de l'exposition. **CLASSE BABY :** de 4 à 6 mois au jour de l'exposition.

CLASSE VÉTÉRAN : à partir de 8 ans jusqu'à 11 ans au jour de l'exposition.

CLASSE VÉNÉRABLE : à partir de 11 ans au jour de l'exposition sans limite supérieure.

CLASSE COUPLE : Pour deux sujets déjà engagés dans une classe individuelle, de même race ou variété, de sexes différents, appartenant au même propriétaire.

CLASSE PAIRE : Pour deux sujets déjà engagés dans une classe individuelle, de même race ou variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire.

LOT REPRODUCTEUR : Pouvant être engagé "au poteau". Constitué de tel mâle ou telle femelle, accompagné de 5 de ses descendants. Tous les chiens doivent être déjà engagés en classe individuelle.

CLASSE D'ÉLEVAGE : Pouvant être engagé "au poteau". Constitué de 3 à 5 chiens de même race ou variété, déjà engagés en classe individuelle, sans distinction de sexe, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Chaque lot constituant une entité.

NB: Sont considérées comme classes individuelles les classes: OUVERTE, CHAMPION, INTERMÉDIAIRE, JEUNE, PUPPY, BABY, VÉTÉRAN, VÉNÉRABLE.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS: Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'inscription (voir le formulaire page 3).

CLOTURE DES ENGAGEMENTS: la clôture des engagements est fixée au **05/11/2021**, tout engagement parvenant après cette date (cachet de la poste faisant foi) sera refusé et remboursé.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1°•des engagements : l'organisateur se réserve le droit de refuser tous engagements qu'il croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2°•des chiens (à leur entrée ou en cours d'exposition) :

a) ceux refusés par le service vétérinaire.

b) ceux qui auraient été substitués à ceux réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne sont pas remboursés

c) ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.

d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS : Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin d'un interprète (fonctions qui en aucun cas ne peuvent être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert confirmateur de la race considérée.)

- Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race.

- Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 60 chiens y compris les confirmations seules.

- Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

- Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés.

- Tout chien absent au moment du jugement ne sera pas classé, mais le juge a la faculté de l'examiner et de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

QUALIFICATIFS : Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT : Attribué à un chien se rapprochant très près du standard idéal de la race présenté en parfaite condition réalisant un ensemble harmonieux et équilibré, ayant "de la classe" et une brillante allure. La supériorité de ses qualités devra dominer ses petites imperfections tout en conservant les caractéristiques de son sexe

TRES BON : Attribué à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions, en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniels. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON : Attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race, mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas importants.

ASSEZ BON : Attribué à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition physique

INSUFFISANT : Attribué à un chien ne remplissant pas les critères de confirmation.

Dans les classes : Ouverte, Champion, Intermédiaire, Jeune, Vétéran et Vénéralbe, les quatre meilleurs chiens seront primés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRES BON.

Les chiens qualifiés BON ou ASSEZ BON ne pourront prétendre à un classement.

RECLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivé et être accompagnées d'une caution de 80 €. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si après examen celles-ci sont reconnues sans caution restera acquise à la société organisatrice si après examen celles-ci sont reconnues sans fondement.

SANCTIONS : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

a) les exposants qui se rendront coupable de faits contre l'honneur.

b) ceux qui auront fait une fausse déclaration.

c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.

d) ceux qui par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porte-raient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.

e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre

f) ceux qui auront quitté l'exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du règlement intérieur de la Société Centrale Canine

RESPONSABILITES : La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc., et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers qu'à eux-même, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans condition ni réserve, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Tous les cas non prévus au règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugés par le comité de l'exposition (voir paragraphe Réclamations).

TRES IMPORTANT • PROPHYLAXIE DE LA RAGE Avis aux exposants résidant en France

Le ministère de l'Agriculture (Direction des Services Vétérinaires) exige, pour les chiens provenant d'un département infecté de rage ou reconnu indemne depuis moins d'un an, un certificat de vaccination antirabique libellé sur l'un des imprimés officiels enregistrés par le CERFA sous les numéros 50-4317, 50-4318 et 50-4319 .

La validité du certificat débute : en cas de primo-vaccination un mois après la date de sa délivrance la date du début et de fin de validité doit être portée sur le certificat. En cas de vaccination de rappel le jour même de la vaccination, la date de fin de validité doit être portée sur le certificat.

Le contrôle des certificats et l'examen sanitaire des animaux présentés sont assurés par un vétérinaire sanitaire désigné par le directeur des Services Vétérinaires du département. Ce vétérinaire peut refuser l'admission des animaux pour non-conformité aux conditions sanitaires. Les animaux présentés doivent être en parfait état de santé. L'origine de chacun d'eux devra être justifiée à tout moment.

Les règlements sanitaires imposent aux organisateurs de remettre aux services vétérinaires départementaux, une photocopie du certificat de vaccination contre la rage de chaque chien engagé. En conséquence, nous vous demandons de joindre cette photocopie à votre feuille d'engagement

Avis aux exposants résidant à l'étranger

Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an.

ÉPREUVE DU T.A.N - TEST D'APTITUDES NATURELLES

Age minimal : 10 mois

L'éducation du chien et le milieu dans lequel il évolue jouent un rôle important mais ne compensent pas toujours les faiblesses de son caractère.

Le test du TAN est basé sur l'observation de la différence entre l'inné et l'acquis du chien. Il ne fait appel à aucune préparation, il ne s'agit pas d'une épreuve avec des exercices à réussir.

Son but est de détecter les sujets peureux ou agressifs en observant leur comportement dans un environnement et dans des situations insolites.

Ce test peu complexe permet de valoriser les chiens particulièrement stables et bien équilibrés

CONFIRMATION

Age minimal EURASIER : 12 mois

**DOCUMENTS À REMETTRE OBLIGATOIREMENT AU JUGE LORS DE LA CONFIRMATION :
LE FORMULAIRE DE LA SCC CORRECTEMENT REMPLI ET SIGNÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE,
ACCOMPAGNÉ DU TITRE DE NAISSANCE ET LA CARTE DE TATOUAGE DU CHIEN À CONFIRMER**

IL EST RAPPELÉ QUE SEUL UN JUGE FRANCAIS PEUT ASSURER LA CONFIRMATION.

**IL EST RECOMMANDÉ DE FAIRE VACCINER LES CHIENS CONTRE
LA RAGE, LA TOUX DE CHENIL ET LA GASTRO-ENTÉRITE À PARVOVIRUS**

LA VENTE DE CHIOTS EST INTERDITE

Programme

Dimanche 26 juin

9h : Ouverture des portes , Accueil des exposants .

10h :Début des jugements .

13h :Apéritif offert par le club suivi de la traditionnelle table espagnole .

15h00 :Désignation des :

Meilleurs baby, puppy, jeunes , champion , vétéran , meilleur de race et sexe opposé

:Meilleurs couples (sujets de sexe opposé, au même propriétaire)

Meilleures paires (sujets de même sexe, au même propriétaire)

Meilleurs lots d'élevage (de 3 à 5 chiens nés chez le même producteur)

Lot de reproducteur (1 parent et 3 de ses descendants)

17h00 :Sortie des chiens



Tout au long de la journée Mr Klein assurera les confirmations et l'équipe du CFE fera passer les TAN

Les horaires sont donnés à titre indicatif, ils pourront évoluer en fonction du déroulement de la journée.

CLUB FRANCAIS DE L'EURASIER

Présentation du Comité

Correspondance : 170 Route d'Yvoire 74140 Excenevex

Téléphone : 04.50.72.56.35

E-mail : parydauvet@free.fr clubfrancaisdeleurasier@gmail.com

Internet : www.clubfrancaiseurasier.fr/

Présidente d'honneur : Madame Chantal MÉRY

Présidente : Pary DAUVET

Vice-présidente : Véronique MICHEL

Secrétaire : Laetitia PINAULT

Secrétaire adjointe : Angélique Colas

Trésorière : Marine CANONNE

Membres du Comité :

Axelle BROUSSE

Elodie NOUGUIER

Vanessa STRIPPOLI

Nos partenaires



.... partager notre Passion

Passion Flots
Les Places Sud
Ste Alvère
24510
Tel: +33 (0)5 24 10 57 78
+33 (0)6 13 16 90 43
e-mail: info@passion-flots.com
site: www.passion-flots.com



NOURRIR
comme la nature

Agria
Assurance pour Animaux



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

DEMANDE DE COTATION

NOM du Chien :

Sexe : Mâle - Femelle Couleur :

Né(e) le : /.../.../.../.../.../.../ - N° LOF :

Identification : N° Tatouage : /.../.../.../.../.../.../ N° Puce : /.../.../.../.../.../.../.../.../.../.../.../.../

Père :

Mère :

Propriétaire (nom et adresse complète) :

Classement & Qualificatif	Classe	Exposition (Championnat, Spéciale, NE)	Lieu	Date	Juge

Pièces à fournir

- ⇒ Photocopie des feuilles de jugements
- ⇒ Test d'Aptitudes Naturelles (TAN)
- ⇒ Identification ADN enregistré auprès de la SCC (si fait dans un autre laboratoire)
- ⇒ Dépistage de la dysplasie de la hanche (A ou B)
- ⇒ Photocopie du pedigree du chien
- ⇒ Les justificatifs de cotations des produits issus de l'étalon ou de la lice pour les cotations 5 et 6 points

Date et signature :

Cotation demandée :

Pour les personnes non adhérentes au Club Français de l'Eurasier, un règlement de 10€ est demandé pour les frais de dossier.

Demande à envoyer par courrier suffisamment affranchi à:

Club Français de l'Eurasier – Marine Canonne- 320 impasse des Baraques – Rubaud -73800 Coise St Jean Pied Gauthier

1 point Sujet confirmé

2 points Sujet confirmé + 1 Exc dans une exposition + TAN + Dysplasie de la hanche : lecture A ou B + ADN

3 points Sujet confirmé + 1 Exc en Spéciale ou Régionale d'Elevage ou lors de l'exposition de Championnat de la SCC ou de la Nationale d'Elevage en classe Intermédiaire, classe Ouverte ou classe Champion.

+ TAN + Dysplasie de la hanche : lecture A ou B + ADN

4 points Recommandé : Sujet confirmé + 3 Exc en Spéciale ou Régionale d'Elevage ou lors de l'exposition de Championnat de la SCC ou de la Nationale d'Elevage en classe Intermédiaire, classe Ouverte ou classe Champion.

dont 1 en exposition de Championnat ou Nationale d'Elevage et ce sous 3 juges différents + TAN + Dysplasie de la hanche : lecture A ou B + ADN + Pedigree complet

5 points Elite B

Sujet confirmé ayant produit en 1^{ère} génération :

Mâle : 3 descendants côtés 4 points avec 2 lices – Femelle : 3 descendants côtés 4 points en 2 portées

6 points Elite A

Sujet recommandé ayant produit en 1^{ère} génération

Mâle : 3 descendants côtés 4 points avec 2 lices – Femelle : 3 descendants côtés 4 points en 2 portées



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER



clubfrancaisdeleurasier@gmail.com

Affilié à la Société Centrale Canine
Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901

DEMANDE D'ADHESION

☐ Nouvelle adhésion

☐ Renouvellement

Nom du parrain :

Numéro d'adhérent :

Je soussigné :

NOM Prénom :

Adresse :

Code postal / Ville :

Téléphone :

Mail :

Nom du chien :

N° de Lof :/..... N° de puce :

Demander mon adhésion au club Français de l'Eurasier pour l'année
en qualité de :

- ☐ Membre actif : cotisation annuelle : 36€
- ☐ Couple : cotisation annuelle : 42€ Nom du conjoint
- ☐ Membre bienfaiteur : cotisation annuelle : 60€

Date et Signature :

Merci d'établir votre chèque à l'ordre de : Club Français de l'Eurasier
et de l'adresser à Elodie Nougier 17 Rue du Moulin 38420 Domène

Adhésion en ligne possible : <https://www.weezevent.com/adhesion-club-francais-eurasier-2021>

Statistiques des chiens inscrits

5e GROUPE

EURASIER.....	20
JEUNE MALES.....	De 1 à 1..... 1
OUVERTE MALES.....	De 2 à 2..... 1
CHAMPION MALES.....	De 3 à 3..... 1
BABY FEMELLES.....	De 4 à 5..... 2
PUPPY FEMELLES.....	De 6 à 7..... 2
JEUNE FEMELLES.....	De 8 à 11..... 4
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 12 à 13..... 2
OUVERTE FEMELLES.....	De 14 à 19..... 6
CHAMPION FEMELLES.....	De 20 à 20..... 1

Soit 20 chiens inscrits pour 9 races dans le 5e Groupe

**Soit 20 chiens inscrits pour 9 classes à l'exposition de R.E. Eurasier - Le Cailar
(30)**

JURY

M. KLEIN Jean-Claude (20)

EURASIER

CLASSE JEUNE Mâles : 1	CLASSE OUVERTE Mâles : 1
CLASSE CHAMPION Mâles : 1	CLASSE BABY Femelles : 2
CLASSE PUPPY Femelles : 2	CLASSE JEUNE Femelles : 4
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 2	CLASSE OUVERTE Femelles : 6
CLASSE CHAMPION Femelles : 1	

EURASIER

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. KLEIN Jean-Claude

ABSENT 1 V19 BEN WARREN DE PRANA DES LOUPS

LOF : 023338 Tat : 250269591714761 né le 28/05/2024 (UNAFORTUNAS NORTHERN LIGHT X OTOK DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. KLEIN Jean-Claude

1er EXCELLENT 2 SONZA'S FRENCH STYLE

SF : 53490/22 Tat : 752098200009110 né le 30/09/2022 (KARHUNPESAN RENTO-ROOPE X SONZA'S AIN'T MISBEHAVIN) Prod. Mme MATTSSON-KAREINEN Sonja Prop. Mme BOURGUE Sarah

CLASSE CHAMPION MALES - JUGE M. KLEIN Jean-Claude

1er EXCELLENT 3 PERFECT ISAAC DES DELICES DE BELTAINE

Meilleur de Race

LOF : 012627/01835 Tat : 250268732661569 né le 02/05/2019 ((CH) LEIIONSPITZ JUST QUINCY X (CH) FANCY FRIGGJA AV NIXENSPITZE) Prod. Mme PINAULT Laëtitia Prop. Mme CANONNE Marine

CLASSE BABY FEMELLES - JUGE M. KLEIN Jean-Claude

2e TRES PROMETTEUR 4 VICTORIA HUGHES DE PRANA DES LOUPS

LOF : 024375 Tat : 250269591396450 née le 22/10/2024 (UNAFORTUNAS NORTHERN LIGHT X PINK WHAT ABOUT US DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine

1er TRES PROMETTEUR 5 VVOLVERINE DE PRANA DES LOUPS

Meilleur Baby

LOF : 024566 Tat : 250269591396719 née le 02/11/2024 (UNAFORTUNAS NORTHERN LIGHT X ALBIONSPITZ AURORA) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE M. KLEIN Jean-Claude

ABSENT 6 VERY IMPORTANT VALKYRIE DE L'ALANJAYLIN

LOF : 023865 Tat : 250269101142423 née le 25/08/2024 (NAKUS ONTARIO LEGENDES DE RETZ X THAINA REMEMBER SEZE DE L'ALANJAYLIN) Prod. Mme COLAS Angélique Prop. Mme COLAS Angélique

1er TRES PROMETTEUR 7 VVANHEDA DES DELICES DE BELTAINE

Meilleur Puppy

LOF : 023888 Tat : 250268781515151 née le 01/10/2024 (X'TRA XIAOMI AV NIXENSPITZE X TUULIKKI SJOVAN DES DELICES DE BELTAINE) Prod. Mme PINAULT Laëtitia Prop. Mme CANONNE Marine

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. KLEIN Jean-Claude

3e EXCELLENT 8 HOBBY MARYDEN ELISS ED

LKF : 61283/24 Tat : 993011200025265 née le 27/03/2024 (IS REAL DIAMOND SPINDINCOS AKYS X VASTAN DIOR) Prod. Mme ISTOMINA Marina Prop. Mme BOURGUE Sarah

1er EXCELLENT 9 UMESHU DE PRANA DES LOUPS

Meilleur Jeune

LOF : 022272 Tat : 250269591534907 née le 25/11/2023 (NORDIC AMIGOS COOPER X RAVEN REYES DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine

2e EXCELLENT 10 V19 CARINA DELUCA DE PRANA DES LOUPS

LOF : 023600 Tat : 250269591714922 née le 08/07/2024 (UNAFORTUNAS NORTHERN LIGHT X ROBBINS ARIZONA DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine

4e EXCELLENT 11 V19 MAYA BISHOP DE PRANA DES LOUPS

LOF : 023337 Tat : 250269591713848 née le 28/05/2024 (UNAFORTUNAS NORTHERN LIGHT X OTOK DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. KLEIN Jean-Claude

- 1er EXCELLENT **12** **UP GINGER DU MONT VICTOIRE**
 LOF : 021579/03080 Tat : 250268780688800 née le 22/09/2023 (TEVA DU MONT VICTOIRE X RUDA MICHKA DU MONT VICTOIRE) Prod. Mme BOURGUE Sarah Prop. Mme BOURGUE Sarah
- 2e EXCELLENT **13** **UUHISKY DE PRANA DES LOUPS**
 LOF : 021802 Tat : 250269591521018 née le 25/08/2023 (PERFECT ISAAC DES DELICES DE BELTAINE X RAKI DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. KLEIN Jean-Claude

- EXCELLENT **14** **PINK WHAT ABOUT US DE PRANA DES LOUPS**
 LOF : 013226/02330 Tat : 250269811856578 née le 25/09/2019 (NASHOBA DES DELICES DE BELTAINE X INOUSHKA DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mlle CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine
- 4e EXCELLENT **15** **RAKI DE PRANA DES LOUPS**
 LOF : 014757/02332 Tat : 250269608624017 née le 27/08/2020 (OUZO OTOKO DE PRANA DES LOUPS X OUPS IM'SUN DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine
- ABSENT **16** **REMEMBER RJ PIN'AM DE JEREYLLÉ**
 LOF : 015376/02544 Tat : 250269608811591 née le 30/11/2020 (PUNKY PANAM AV NIXENSPITZE X PIN-UP PLUTOGINE DE JEREYLLÉ) Prod. Mme BROUSSE Axelle Prop. Mme COLAS Angélique
- 1er EXCELLENT **17** **TIHANI PYROLOY DE LA TRIBU DE LOYCE**
 LOF : 019839/03137 Tat : 250268781097930 née le 20/11/2022 (PYROS DES CRINIERES DE FEU X LOYCE) Prod. M. EVRARD Laurent Prop. M. EVRARD Laurent
- 3e EXCELLENT **18** **UCHIWA DU VAL DE LA FENOILLERE**
 LOF : 020002/03005 Tat : 250268780621058 née le 11/01/2023 (REVAN Q'I'RA DES DELICES DE BELTAINE X ROBBIE MALGYA DES DELICES DE BELTAINE) Prod. Mmes MICHEL Véronique / COLOGNE-MICHEL Maë Prop. Mme MICHEL Véronique
- 2e EXCELLENT **19** **UNGAVA GIN DE PRANA DES LOUPS**
 LOF : 021046/03023 Tat : 250269590950560 née le 06/03/2023 (OUZO OTOKO DE PRANA DES LOUPS X PINK WHAT ABOUT US DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine

CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE M. KLEIN Jean-Claude

- 1er EXCELLENT **20** **TEKPAF DE PRANA DES LOUPS**
 LOF : 019626/02886 Tat : 250269590902467 née le 19/09/2022 (OUZO OTOKO DE PRANA DES LOUPS X ROBBINS ARIZONA DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine
- Meilleur de sexe
Opposé

Liste des exposants
R.E. Eurasier - Le Cailar (30) dimanche 13 avril 2025

B

BOURGUE Sarah Le Pigeonnier Route de Vauvenargues - D11 13490 JOUQUES 2-8-12

C

CANONNE Marine () -3-4-5-7-9-10-11-13-14-15-19-20
COLAS Angélique Appt. 10 55, allée du Tiers Etat 34070 MONTPELLIER 6-16

E

EVRAUD Laurent 580, route des Carrières 42380 LURIECQ 17

M

MICHEL Véronique Château-Gombert 71, chemin des Paroyes 13013 MARSEILLE 18